



Réunion publique du Conseil de quartier Manin-Jaurès
19 octobre 2016 à 19h
Ecole élémentaire Jean Jaurès-160 avenue Jean Jaurès 75019 Paris



Réunion animée par **Nicolas NORDMAN**, Délégué du Maire pour le Conseil de quartier Manin-Jaurès.

ORDRE DU JOUR :

- **Budget Participatif** : bilan de la troisième édition
- **Reconquête de la Petite Ceinture** :
 - les perspectives d'ouverture au public du tronçon rue Petit
 - la Ferme du Rail du 2 bis rue de l'Ourcq
- **Questions diverses.**

Nicolas NORDMAN souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants du quartier qui avaient reçu une invitation spécifique. Les membres du Groupe d'Animation les ont accueillis et leur ont donné de la documentation sur l'arrondissement et le quartier.

Durant la prochaine réunion publique qui aura lieu en 2017, un renouvellement partiel du Groupe d'Animation du Conseil de quartier aura lieu, et les habitants intéressés pour participer à la vie de leur quartier pourront participer.

LE BUDGET PARTICIPATIF

Mahor CHICHE rappelle qu'il s'agit d'un dispositif né à São Paulo qui existe aujourd'hui dans de nombreuses villes de France. Depuis 2014, la Ville de Paris met à disposition des habitants 5 % de son budget d'investissement soit 100 millions d'euros pour l'édition 2016. Les habitants ont voté pour 5 des projets « tout Paris » et de leur arrondissement.

Cette année, 299 projets ont été déposés. Pour être sélectionnés, les projets devaient notamment être techniquement faisables, relever des compétences de la Ville et du budget d'investissement et ne pas être contraire aux orientations de la politique municipale. Le montant des projets soumis au vote variait entre 1 000 et 9 000 000 euros. Un montant maximum a été défini en commission ad hoc pour éviter que seuls quelques projets soient lauréats.

Des flyers ont été distribués pour présenter le dispositif, les projets et indiquer comment voter. Les membres des Groupes d'Animation des Conseils de quartier ont été des relais pour ce dispositif. Des projets ont également été portés par des habitants qui ont fait campagne pour inciter au vote à l'instar des commerçants de la rue Jumin.

Plus de 8 000 personnes ont voté pour les projets de l'arrondissement, soit 40 % de plus que l'année dernière. Le vote numérique est plus important en nombre que le vote papier. 56 permanences de vote ont été tenues dans les onze quartiers de l'arrondissement (6 fixes et 51 mobiles) pour encourager la participation des habitants.

Les projets lauréats qui concernent le quartier :

- « Aménager des places et placettes dans l'arrondissement »: il concerne notamment un projet déposé par le Conseil de quartier pour réaménager l'espace à l'angle Adolphe Mille et Quai de la Garonne. Ce dernier a été regroupé avec deux autres projets pour être plus visible.
- « Une coulée verte de la Villette aux buttes-Chaumont : ce projet consiste à végétaliser l'allée Darius Milhaud et Arthur Honegger, il est arrivé en tête du classement.
- « La rue Eugène Jumin, un trait d'union entre deux parcs »
- « Des cours d'écoles plus colorées et ludiques »

Le projet «aménager le quai de la Garonne et la rue Germaine Tailleferre » n'a pas été choisi par les habitants, mais il pourra être retravaillé et déposé l'année prochaine.

Le délai de réalisation d'un projet est de 18 mois. L'installation d'agrès de sport dans le terrain de sport Pailleron et un éclairage multicolore sur le canal de l'Ourcq sont des exemples de réalisation des projets lauréats des éditions précédentes.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site budgetparticipatif.paris.fr et la page facebook budget participatif de Paris 19eme.

Questions

Comment les montants des projets sont-ils définis et où peut-on avoir les détails de l'enveloppe budgétaire ?

Pour les projets regroupés, il s'agit d'une addition des montants des projets individuels définis pas les services techniques et validés durant la commission ad hoc. Ils sont consultables sur le site. Concernant le projet de la rue Jumin, si le Groupe d'Animation est d'accord, il est possible de faire une présentation du projet en réunion publique une fois qu'il sera détaillé. Concernant les réalisations, un travail avec service de la Ville se met en place une fois les financements validés par le Conseil de Paris en décembre.

Appel à volontariat

Recherche de bénévoles pour l'organisation 2017 de Milhaud en fête organisé par les Conseils de quartier Danube et Manin-Jaurès.

LA PETITE CEINTURE

➤ **La Ferme du Rail**

Roger MADEC rappelle que La Ferme du Rail est lauréate d'un appel à projets « Réinventons Paris ». Elle a été sélectionnée par un jury cosmopolite incluant un unique représentant de la Mairie. Les acteurs qui portent le projet sont du 19^e, la Mairie soutient ce projet tout en étant attentif au cadre de vie des riverains. On accède à la ferme du 2bis rue de l'Ourcq par une voûte de la Petite Ceinture.

Clara SIMAY, architecte, explique qu'il s'agit d'un projet commun entre les habitants, né d'une volonté de valoriser la présence du végétal en ville.

La Ferme proposera différents services :

- la collecte des déchets organiques des structures à proximité (école, crèche, restaurant) pour alimenter, par bateaux, les sols de Seine-et-Marne ;
- un lieu de restauration tenu par l'association Les Marmites volantes où les produits de la ferme seront cuisinés ;
- un jardin ouvert toute l'année, géré par une coopérative avec un maraichage en façade, sur les toitures, en serre et en sous-sol. Il sera cultivé par des personnes en insertion ;
- un lieu hébergement pour les étudiants en horticulture et un centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Ce dernier sera géré par les associations ATOLL 75 et Travail et Vie.

Mélanie DREVET, paysagiste, explique que ce projet a également un objectif de préservation et d'enrichissement de la biodiversité. La dépollution et les techniques de culture très respectueuses de l'environnement seront bénéfiques à l'enrichissement de la faune et de la flore. Le relevé et le suivi portant sur la faune et la flore sera fait en partenariat avec l'université de Jussieu.

Questions

Quelle participation des associations et des habitants durant le chantier?

Les personnes en réinsertion seront en partie constructrices du lieu. Une maison du chantier sera créée pour permettre des visites sécurisées du chantier en partenariat avec des écoles et d'autres structures.

Quand les travaux vont-ils démarrer ?

Au printemps 2017 pour une livraison au printemps 2018. Ils débuteront par un terrassement et la dépollution du terrain.

Qui est le propriétaire du terrain ? Quelle viabilité financière pour ce projet ?

Le terrain appartient à la Ville de Paris. La ferme a signé bail à construction sur 50 ans qui a été octroyé à la hauteur de leurs moyens. Il s'agit d'un projet d'investissement très lourd, les fonds proviendront de l'activité de la ferme, des associations et des fondations. Le logement fait l'objet d'un financement classique.

➤ **L'ouverture au public du tronçon rue Petit**

Roger MADEC rappelle qu'une convention de mise à disposition a été signée entre la Ville de Paris et SNCF réseaux en 2015. Elle est réversible et a pour principe la volonté de protéger et valoriser les éléments de patrimoine naturel et la mixité des usages.

La Maire de Paris a souhaité travailler sur des tronçons dès cet été sous forme de mission de préfiguration des usages de la Petite Ceinture. Le site de la rue Petit a été choisi car il était le plus accessible et le plus sécurisé pour recevoir du public.

D'autres interventions sont prévues à l'instar du projet privé de la gare de Flandre qui a été vendue par la SNCF mais qui a pris du retard, dû à un manque de financement. Concernant le réaménagement des voûtes de la Petite Ceinture, un appel à projets conjoint entre la ville et SNCF réseaux sera élaboré entre le quai de la Marne et l'avenue Jean Jaurès. Concernant les voûtes entre la rue Barbanègre et le quai de l'Oise, la Ville a obtenu qu'un passage soit maintenu. Il sera géré par l'association « la vache bleue ».

Claire BONNET, architecte, rappelle que le collectif lillois Les Saprophytes est composé d'architectes et de paysagistes. Ces derniers travaillent sur la réflexion inclusive et l'urbanisme participatif. Ils sont présents pendant six mois sur le site, par session de plusieurs jours, pour faire des aménagements temporaires afin de susciter la réaction des habitants. A partir de janvier, un autre collectif prendra la suite.

Sophie TARTIERE, sociologue, explique que les habitants peuvent venir participer au chantier, discuter et découvrir un espace auquel ils n'ont pas accès. Dans l'ensemble, il y a eu un bel accueil des habitants, seules 2 personnes sur les 400 rencontrées étaient contre le projet de réaménagement. L'objectif est de répondre aux envies locales en respectant l'identité du lieu.

Les différentes étapes du chantier participatif :

Durant l'été :

- Recensement des structures locales pour connaître l'existant et découverte du site pour les habitants du quartier.
- Mise en place d'un journal mural en lecture libre sous le pont de la rue Petit avec programme et contact

1^{er} chantier (début septembre)

- Construction d'une terrasse et d'un auvent, avec message changeant au fur et à mesure des venues
- Organisation d'une « auberge espagnole », repas partagé.

2^{ème} chantier (durant la Fête des jardins)

- Construction de panneaux avec indications géographiques car la Petite Ceinture aura pour vocation de faciliter l'accès à d'autres lieux.

3^{ème} chantier (début octobre)

Construction d'objets roulants sur les rails en lien avec l'école Linving school, un groupe de J2P, et des étudiants en graphisme.

Pour en savoir plus :

Sur Facebook : « La Voie de Paris » pour les informations concernant les tronçons de la Petite Ceinture ouverts au public.

QUESTIONS DIVERSES

Pourquoi le tramway n'a pas été réaménagé ?

A la fin de son mandat, le Maire de Paris, Monsieur Delanoë, avait lancé une grande concertation sur la Petite Ceinture. Au regard de la proximité des rails avec les habitations, il n'est pas envisageable de réinstaller le tramway. De même, il n'était pas de financer les deux lignes de tramways qui ont un circuit.

Quel projet pour les immeubles de la rue de l'Ourcq au niveau de l'ancien carrossier?

Les lieux ont déjà été réaménagés. Du côté impair, il y a une résidence sociale Paris Habitat. Du côté pair, il y a une résidence étudiante gérée par le CROUS avec un espace de co-working.

Quels seront les horaires d'ouverture de la Petite Ceinture ?

Le débat est ouvert mais le Maire et les élus ne sont pas forcément favorables à une ouverture 24h/24 même si une fermeture hermétique n'est pas possible.

Que vont devenir les locaux inoccupés du Tripostal ?

La Mairie a pris contact avec le propriétaire des locaux que loue La Poste avenue Laumière, rue André Dubois et rue du Rhin. Ils nous informent qu'ils sont en discussion avec La Poste pour repenser à l'espace actuellement inoccupé au rez-de-chaussée, au sous-sol et au premier étage.

Que va devenir le « squat » au 58 - 66 rue de Mouzaïa en face du 77 ?

L'opération est un programme de réhabilitation lourde, assimilable à de la construction neuve, d'un ensemble immobilier permettant la création d'une résidence pour étudiants de 100 logements, d'une résidence sociale pour jeunes actifs de 64 logements, de 14 ateliers logements ainsi que la pérennisation d'un centre d'hébergement d'urgence de 126 places.

Quel devenir pour la parcelle située au 186 avenue Jean Jaurès et 85-89 rue Petit (ancien garage Renault) ?

Il s'agit d'une opération de Paris Habitat relative à la construction de 145 logements et 2 commerces.